1. L’USF Tennis de table Fléchois organise son 1er tournoi départemental de Tennis de Table homologué sous le numéro \_\_\_\_\_\_\_\_\_.
2. Le tournoi départemental se déroulera le vendredi 22 mai à partir de 18h00 au complexe sportif de La Monnerie à la Flèche. Salle labellisé par la FFTT.

Un parking est à la disposition des joueurs.

* 18H00 Ouverture de la salle et pointage.
* 18H30 Début de la compétition.

Le pointage est obligatoire avant le début du tableau.

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés traditionnels FFTT du département à partir de la catégorie Minime. Les féminines peuvent participer aux épreuves selon leur nombre de points licence. Le classement prit en compte correspond à la licence de Phase 2.

Un tableau loisir est ouvert à tous ceux souhaitant participer et n’ayant pas de licence.

1. La règle d’arbitrage sont celles des règlementations fédérales en vigueur.
2. La présentation de la licence est obligatoire pour les tableaux licenciés.
3. Le juge arbitre de la compétition sera \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.
4. Les inscriptions par mail seront à adresser avant le 21 mai à 12h à :
* Tony Gaufreton (tony.gaufreton@gmail.com)
* Jean François Trigaloux (j.f.trigaloux@free.fr)

Toutes inscriptions par mail sera suivi d’un accusé de bonne réception.

Les inscriptions par courrier seront à envoyer à l’adresse suivante avant le 20 mai (Le courrier du 21 mai ne sera pas pris en compte) :

M. Tony Gaufreton

38 rue des Déportés

49430 Durtal

**Aucune inscription par téléphone.**

Toutes pré-inscriptions par mail ne sont pas considérées comme définitives. Elle est effective lorsque le droit d’inscription est réglé.

Le droit d’inscription est fixé dans le tableau ci-après et sera réglé directement sur place (Chèque à l’ordre de l’USF Tennis de table ou espèce).

Toute somme versée reste acquise aux organisateurs.

1. L’accès aux aires de jeu est réservé uniquement aux joueurs (ses).
2. Les joueurs (ses) évolueront en tenue sportive réglementaire et chaussures propres.
3. Ce tournoi se dispute en individuel. Le tournoi se déroulera sur 24 tables. Il comprendra 5 tableaux le vendredi disputés par poule de trois joueurs ou quatre joueurs (selon le nombre d’engagés), avec deux qualifiés par poule pour l’accession au tableau final. Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.
4. Un tableau double peut-être réservé aux éliminés de poules suivant la décision du J.A.

Les joueurs (ses) sont répartis en 6 tableaux :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Tableaux | Horaires | Droit d’inscription | Récompenses |
| A | Licenciés : Jeunes -15 ans 5-6) | 19h00 | 3€ | Vainqueur : Coupe + lotFinaliste : Lot½ finaliste : Lots¼ finaliste : Lots |
| B | Licences promotionnelles et loisirs(Tableau avec consolante) | 19h00 | 4€ | Vainqueur : Coupe et bouteilleFinaliste : Lot et bouteilleVainqueur et finaliste consolante : Lot et/ou bouteille½ finaliste : Bouteilles¼ finaliste : Bouteilles |
| C | Licenciés : 5 à 8 | 20h00 | 5€ | Vainqueur : Cash + BouteilleFinaliste : Lot + bouteille½ finaliste : Bouteilles¼ finaliste : Lots divers |
| D | Licenciés : 5 à 13 points | 20h30 | 5€ | Vainqueur : Cash + bouteilleFinaliste : Lot sponsor + bouteille½ finaliste : Bouteilles¼ finaliste : Lots divers |
| E | Licenciés : 9 à 17points | 21h00 | 5€ | Vainqueur : Cash + bouteilleFinaliste : Lot sponsor + bouteille½ finaliste : Bouteilles¼ finaliste : Lots divers |
| F | Double <2500 pts(Ouvert aux loisirs)Double par handicap ; -1pt par différence de classement, limité à 5 pts | 22h00 | 6€ | Vainqueur : Coupe + bouteillesFinaliste : Bouteilles + lot½ finaliste : Lot divers |

Tous les joueurs peuvent s’engager sur 2 tableaux maximum par jour.

La compétition débute par les parties de poule, les 2 premiers de chaque poules sont qualifiés pour le tableau à élimination directe.

1. A leur arrivée, les joueurs doivent se faire pointer à la table d’arbitrage, ½ heure avant le début de leur 1er tableau, afin de participer aux différentes épreuves. Les classements pris en compte sont ceux en vigueur pour la phase 2 de la saison 2014/2015.
2. Le forfait sera prononcé après 3 appels successifs.
3. L’USF Tennis de table Fléchois décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les vols, pertes etc… dont pourraient être victimes les joueurs.
4. Toutes dégradations constatées seront à la charge du ou des auteurs.
5. Les joueurs participant aux ¼ de finales de chaque tableau seront récompensés (sauf doubles). L’organisateur se réserve le droit de réduire la dotation de lots si le nombre d’inscrits minimum n’est pas atteint.
6. Il n’y aura pas d’interruption le vendredi soir (boissons, sandwiches, etc… seront à votre disposition sur place).
7. Le tirage au sort aura lieu le jeudi 21 mai 2015. Tirage par assiette 1 journée avant le tournoi.
8. Dans le cas où le tableau n’a pas le nombre d’inscrit minimum, les lots peuvent être limité aux finalistes et demi-finalistes.